

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 25 mars 2024 –

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

<b>Date de convocation :</b> 19 mars 2024	<b>Présents :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. <b>Délégué suppléant :</b> -
<b>Date d'affichage :</b> 19 mars 2024	<b>Absents ayant donné pouvoir :</b> Mme DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.) et M. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme SOLIER H.).
<b>Nombre de délégués en exercice :</b> 34	<b>Absents :</b> Mmes CAMPAGNARO M.C., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., MM. NEGRE D., ALMAYRAC J-J. et ANDREOLLO B.. <b>Secrétaire de séance :</b> Mme DELPERIE Laurence.

### **DEL 2024/18 : Création d'un emploi permanent de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (29 h/semaine) avec effet au 1<sup>er</sup> août 2024, dans le cadre d'un avancement de grade.**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'un agent de la filière administrative, actuellement Rédacteur à temps non complet (29 h/semaine), remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> août 2024.

En vue de la nomination de l'agent sur le grade d'avancement, Monsieur le Président propose de créer un emploi permanent de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (29 h/semaine), à compter du 1<sup>er</sup> août 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition. Il autorise en conséquence Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

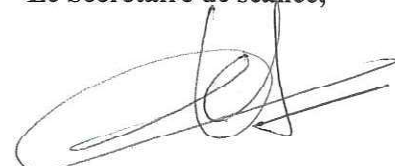
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,

  
Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

  
Laurence DELPERIE.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024  
Reçu en préfecture le 28/03/2024  
Publié le 02/04/2024  
ID : 081-248100497-20240325-2024DEL18-DE